03 déc 2008 -18:54

Julie Fernandez Fernandez va améliorer l'accès aux site fédéraux

Aujourd'hui est une journée particulière pour quelque 300 000 de nos concitoyens. C'est la 15ème journée internationale des personnes handicapées. Dans le cadre de cette journée, la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées fera, en collaboration avec le Premier Ministre, une proposition en vue d'améliorer l'accès aux sites internet fédéraux. En ce jour symbolique, la Secrétaire d'Etat a reçu le label d'accès anysurfer pour son site internet www.fernandez.belgium. La secrétaire d'Etat communique déjà sur son site spécifique en langue des signes, en bande sonore et en version facile-à-lire.

Aujourd'hui est une journée particulière pour quelque 300 000 de nos concitoyens. C'est la 15ème journée internationale des personnes handicapées. Dans le cadre de cette journée, la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées fera, en collaboration avec le Premier Ministre, une proposition en vue d'améliorer l'accès aux sites internet fédéraux. En ce jour symbolique, la Secrétaire d'Etat a reçu le label d'accès anysurfer pour son site internet www.fernandez.belgium. La secrétaire d'Etat communique déjà sur son site spécifique en langue des signes, en bande sonore et en version facile-à-lire.

Les sites internet sont aujourd’hui un moyen de communication très utilisé et offrant en matière d’accès de nouvelles possibilités pour certaines personnes en situation de handicap. Beaucoup de sites fédéraux ne sont pas encore suffisamment accessibles aux personnes en situation de handicap.

La secrétaire d’Etat aux personnes handicapées fera, en collaboration avec le Premier Ministre, une proposition pour que tous les sites fédéraux soient accessibles aux personnes en situation de handicap.

Concrètement, lors du lancement de l’adjudication pour la création d’un site, le cahier des charges comprendra des normes, telles que celles utilisées aujourd’hui par l’asbl Anysurfer. Ces normes garantissent aux personnes en situation de handicap, (aux malvoyants ou à des personnes qui écrivent avec difficultés) un accès aux informations diffusées via les sites fédéraux. On répond ainsi à un point du mémorandum du Conseil Supérieur des Personnes handicapées relatif à l’accessibilité des site internet.

C’est en ce jour que la secrétaire d’Etat fédérale a reçu le label d’accès Anysurfer pour son site www.fernandez.belgium. La direction générale des personnes handicapées dispose également de ce label (htpp://handicap.fgov.be).

.be

© 2020 - news.belgium.be